

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE NOTICE OF CANDIDACY



Tel que stipulé au règlement 10.16.1 de Patinage Québec, les mises en candidature pour les postes du conseil d'administration de la Fédération doivent être présentées par écrit. Elles ne sont valables que si le candidat désigné envoie un bulletin de mise en candidature avant l'assemblée générale au cours de laquelle les élections ont lieu. Tout membre en règle d'un club ou d'une école de patinage qui est membre en règle de la section ou tout entraîneur professionnel de la Section comme défini à l'article 7.3 des présents règlements peut proposer un candidat. Les mises en candidature doivent être envoyées au moins vingt-huit (28) jours avant la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au président du comité des mises en candidature, à l'exception des candidatures des présidents d'associations régionales pour le poste d'administrateur ayant la qualité de président régional, qui doivent être reçues selon les dispositions de l'article 10.16.4.1 d) v).

Une liste des candidatures reçues par le président du Comité des mises en candidature de Patinage Québec sera envoyée à tous les membres du Conseil d'administration, aux associations régionales et aux clubs et écoles de patinage membres de Patinage Québec le plus tôt possible après la date limite des mises en candidature.

Date limite de réception des candidatures :

Vendredi 8 avril 2022 à 16 h

Veillez faire parvenir les candidatures au président du Comité des mises en candidature :

Nominations for positions on the Fédération's Board of Directors must be submitted in writing and are only valid if the designated nominee sends a nomination form before the General Meeting during which the elections are held. Any member in good standing of a club or skating school who is a member in good standing of the Section, or any Section professional coach as defined in article 7.3 hereof may propose a nomination. Nominations must be sent to the Nomination Committee Chair at least twenty-eight (28) days before the date of the Fédération's Annual General meeting, other than nominations of Chairs of Regional Associations for the position of Director who also serves as a Regional Chair, which must be received in accordance with the provisions set forth in article 10.16.4.1 d) v) hereof.

A list of nominations received by the Chair of the Nominating Committee of Patinage Québec, will be sent to all members of the Board of Directors, to Regional Association and to Clubs and skating schools' members of Patinage Québec as soon as possible after the deadline to receive the nominations.

Deadline to receive the nominations:

Friday, April 8, 2022, at 4:00 p.m.

Please send the nominations to the Chair of the Section Nominating Committee:

Dave Ferland
dave.ferland@patinage.qc.ca

03/03/2022/AD

AGA 2022

AVIS
NOTICE

patinageqc



patinage.qc.ca